



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Locale (CSAL) du 17 novembre 2023

Ce CSAL est présidé par le Directeur, après un report qui perturbe la préparation des instances (FS et CSAL sur 2 journées).

1) Approbation du PV du CSAL du 12 octobre (vote):

Le PV est adopté à l'unanimité sous réserve de quelques modifications.

2) Règlement intérieur (vote) :

Le RI des nouvelles instances est enfin évoqué après quasiment un an !!!
Force est de constater que notre administration aime faire durer les choses : **visiblement pour eux, plus c'est long, plus c'est bon !**



Le RI, ça pique

D'autant que le modèle type de RI envoyé aux directions ne varie guère de celui de la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique) et que la possibilité d'y apporter des enrichissements est quasi nulle.

Ces RI poursuivent le travail de sape entamé par la funeste loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Les droits syndicaux sont aujourd'hui réduits à peau de chagrin.

Comment exercer aujourd'hui convenablement un mandat avec une demi-journée censée couvrir préparation et compte-rendu à la fois ?

La direction demande de reporter le vote prévu afin de laisser le temps aux OS de faire des propositions sur le RI.

Pour autant, il sera impossible de modifier le RI existant, seulement d'ajouter des annexes.

Donc, ceinture sur les droits syndicaux malgré tout !!!

3) Pont naturel 2024 (vote).

Est seulement proposé le pont du vendredi 16 août.

FO vote pour ce pont-là.

Cependant, nous maintenons notre revendication pour l'obtention du 10 mai 2024. En effet, celui-ci serait une reconnaissance de l'engagement des agents.

Les écoles étant fermées ce jour-là, des maintenances informatiques devant avoir lieu... cela risquerait de poser des soucis d'organisation à de nombreux agents.

Lors du Comité Social d'Administration du Réseau du 16 octobre, FO DGFIP avait interpellé le Directeur Général sur l'octroi d'une autorisation d'absence le 10 mai à l'occasion du pont de l'Ascension et l'avait invité à ne pas céder à la géphyrophobie (<https://www.fo-dgfip-sd.fr/025/spip.php?article3549>) et à revenir sur le refus opposé au besoin en aménageant les dates de la campagne déclarative.

S'il avait réaffirmé sa préoccupation notamment s'agissant du taux de décroché, il ne semblait pas être dans une attitude totalement fermée.

Or, lors du CSAR du 26 octobre alors que FO DGFIP a reposé la question, la réponse de la présidente s'est volontairement voulue martiale et sentencieuse : il ne serait jamais donné de consigne nationale et lorsqu'on travaille à la DGFIP on exerce ses missions de service public

chaque jour ouvré !

Cette expression péremptoire fait écho au caporalisme d'un autre âge qui semble gagner progressivement les services ces derniers temps.

Le message ainsi envoyé aux agents de la DGFIP est tout simplement lamentable.

Toutes les organisations syndicales se sont donc rendues en délégation dans le bureau du Directeur Général. Sur ce sujet, le Directeur Général s'est alors dit prêt à regarder si les conditions d'organisation de la campagne déclarative et les dispositions en vigueur dans les autres services publics offrent des possibilités d'assouplissement de la position sur le 10 mai.

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/052/spip.php?article2492>

4) Présentation des résultats de l'observatoire interne (information)

Comme à l'accoutumée, ceux-ci sont mauvais, la Direction en convient, ce qui est une nouveauté...

La direction utilise même le terme de « chute assez violente » concernant les résultats en Haute-Marne.

Peut-être une conséquence d'avoir été en avance sur le NRP ?

Le taux de participation est de 54 % dans le département contre 38 au niveau national.

C'est pourquoi nous vous invitons à répondre à ce sondage, malgré le caractère fastidieux de l'exercice.

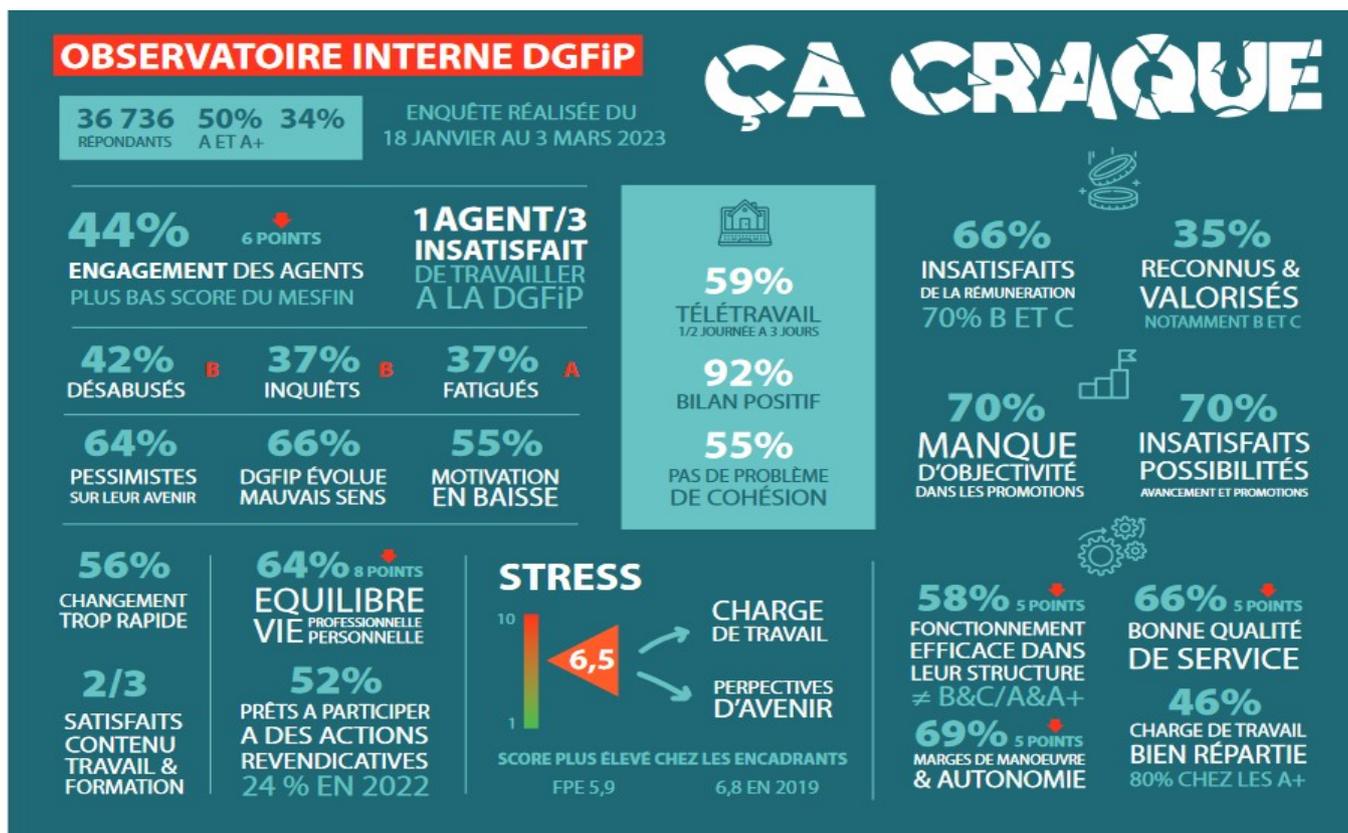
FO demande à ce que la synthèse soit publiée sur Ulysse 52.

La direction répond positivement à cette demande.

Le tract de notre syndicat national résume parfaitement la situation.

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/052/spip.php?article2500>

L'institut de sondage usant même des termes de « Désabusés, inquiets, fatigués » à propos des agents, même si l'on note une forte représentation des A et des A+ dans les personnes ayant répondu.



6) Présentation du bilan télétravail national 2022 et du bilan télétravail départemental. (information)

La direction dresse le bilan du télétravail.

Au plan national, 54 754 agents bénéficient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail.

Sur le plan local plus spécifiquement sur lequel nous , 238 agents (92%) sont dotés d'un ordinateur portable et 134 (56%) bénéficient d'une convention de télétravail.

Concernant le refus de télétravail, 1 seul refus a été notifié dans Sirhius.

Toutefois, FO s'interroge sur le nombre de refus hors de l'application, qui ne permettent donc pas d'engager un quelconque recours.

La direction en convient, estimant que ce type de refus doit bien exister dans le département...

- Les représentants **FO-DGFIP** en CSAL

Titulaires

**Julie Ludwig, Catherine Stark, Guillaume Tavin, Matthieu Testart, Guy
Zimmerlin**